



En avant pour les JO 2024

De nouveaux cheminements doux



 *Dossier : le nouveau centre technique municipal se dessine*



Cérémonie de commémoration de l'armistice

Le Président de la République avait décidé un second confinement. La crise sanitaire sans précédent bouscule notre façon de vivre, arrête nos projets, bloque notre milieu associatif, perturbe le milieu scolaire dans son ensemble, anéantit une partie importante de notre monde économique. Ce combat contre la pandémie covid-19 doit être notre priorité à tous. La recrudescence des hospitalisations et des décès ne nous épargne pas. Je me permets au nom de la municipalité, de souhaiter beaucoup de courage aux familles impactées voir endeuillées par ce terrible virus.

Malheureusement, comme dans toute situation, il y a le fond mais aussi la forme.

Notre action en tant qu'élus locaux est de respecter les décisions de l'État et de les faire appliquer. Je reconnais que certaines d'entre elles ne me conviennent pas. Les dernières règles imposées à nos commerces de proximité et la fermeture de certains d'entre eux en est un exemple. C'est dans ce sens qu'un courrier a été adressé à M. le Préfet par votre municipalité. Certains de mes confrères ont joué de la rédaction d'arrêtés que la loi qualifie d'illégaux. Manœuvre de communication pour sensibiliser les services de l'État à la situation ou démarche de personnalités dites politiques à la recherche de reconnaissance ? Simple question...

Les fêtes de Noël approchent.

Parmi les bonnes résolutions, je vous invite à soutenir tous nos commerçants et artisans valletais et à jouer la carte de la proximité pour nos achats de fin d'année. Résistons aux commandes sur internet et consommons local.

J'entends, je lis beaucoup de commentaires sur les actions de l'État ou à notre modeste échelle de la municipalité. Je crois qu'il est important de rester solidaires, de mesurer ses propos, et surtout de prendre connaissance des actions menées dans leur totalité. Notre seul objectif doit être d'anéantir au plus vite ce virus et que chacune, chacun d'entre nous retrouve sa place associative, professionnelle dans les meilleures conditions et le plaisir des rassemblements en famille ou entre amis(es).

Quand on parle de rassemblements, bon nombre de rendez-vous festifs annuels et traditionnels sont annulés cette année. Règles sanitaires imposées et confinement obligent. Fidèle à son engagement sans faille depuis de nombreuses années, l'association Sourire pour la vie vous a concocté une version allégée du Téléthon. Merci à toute cette équipe pour leur volonté, leur détermination et leur témoignage d'espoir.

Je suis conscient que cet Edito est à la fois grave et triste et qu'il reflète un ressenti depuis le 15 mars dernier, mais les beaux jours sont devant nous.

Alors, à vous tous Valletaises, Valletais, je souhaite un joyeux Noël et de belles fêtes de fin d'année.

À votre écoute...

Jérôme Marchais, Maire de Vallet

Parmi les bonnes résolutions, je vous invite à soutenir tous nos commerçants et artisans valletais et à jouer la carte de la proximité pour nos achats de fin d'année.

Magazine Municipal :

Tirage 4 100 exemplaires
Mairie - 9 rue François Luneau
44330 Vallet - 02 40 33 92 00

Directeur de la publication :

Jérôme Marchais

Directeur de rédaction :

Jérôme Marchais

Rédaction, mise en page :

Floriane Épié, Estelle Cottonnec
communication@vallet.fr

Crédits photos :

Mairie ou associations
Photographein

Maquette : Service communication

Imprimeur : Editions Offset 5





2 - 3 Édito - En bref

4 Informations Municipales

5 La ville bouge

6 - 12 À Vallet

10 - 11 Dossier : Réhabilitation du futur CTM

13 Vivre ensemble

14 - 15 Communauté de communes

Tous solidaires avec nos commerçants de proximité

À l'arrêt pendant de nombreuses semaines, la plupart des commerces de proximité ont déjà été durablement impactés par la crise sanitaire.

Si des mesures d'aide ont été prises pour les aider à en surmonter les effets, **vos commerces ont plus que jamais besoin de votre soutien pour maintenir leur activité notamment à l'approche des fêtes.**

De nombreux commerçants ont développé des initiatives pour vous permettre de bénéficier facilement de leurs produits et de leurs offres. Choisissez de consommer local !

La municipalité ainsi que la communauté de communes Sèvre et Loire ont mis en ligne des supports d'information pour localiser et suivre l'activité de vos commerces de proximité.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site www.vallet.fr ou sur <http://sig.cc-sevreloire.fr/confinement/>



Cérémonie des vœux

En raison des conditions sanitaires, liées à la pandémie de covid-19, nous avons le regret de vous informer, que la traditionnelle cérémonie des vœux n'est pas programmée à ce jour.

La situation actuelle ne nous permet pas actuellement d'envisager la tenue de cet événement en janvier.

La municipalité étudie la possibilité de décaler cette cérémonie sur le premier trimestre 2021 si les conditions le permettent. Des précisions vous seront données à ce sujet.

À noter :

Report du recensement de la population 2021

Dans le contexte d'épidémie de covid-19 que nous connaissons et après une large concertation auprès notamment des associations d'élus et de la Commission Nationale d'Évaluation du Recensement de la Population (CNERP), l'Insee a décidé, à titre exceptionnel, de reporter l'enquête annuelle de recensement de 2021 à 2022.

Ainsi, contrairement à ce qui a été annoncé dans le Vallet info des mois d'octobre et novembre, le recensement officiel de la population est décalé en 2022.



Fermetures exceptionnelles de la mairie

En raison des fêtes de fin d'année la mairie sera exceptionnellement fermée les samedi 26 décembre 2020 et samedi 2 janvier 2021. Durant la semaine, les services sont assurés aux heures habituelles.

LA MAJORITÉ MUNICIPALE

La crise sanitaire que traverse notre pays n'épargne pas le monde du sport !

Notre devoir est de soutenir nos associations en cette période difficile, ce n'est surtout pas dans la tourmente qu'il faut lâcher la barre !

Permettez-nous d'être surpris et amusés de l'intérêt brutal que le représentant élu de Vallet Nouvel Air exprime à l'égard de l'Office Municipal des Sports (OMS) ; Pendant six ans, à l'exception de la période électorale, cette personne a brillé par son absence, auprès des clubs, dans les salles, sur les terrains, sur les manifestations, ou dans les commissions sport. La désinformation a ses limites. Les enjeux sont trop importants pour en faire une affaire personnelle et surtout politique. Le manque de fair-play de certains de ses colistiers, membres de ce même bureau nous laisse dubitatif ! Sachons laisser de côté les egos souvent mal placés.

Retour

En juin dernier, nous avons été interpellés par des présidents de clubs, faisant part de leur angoisse quant à la reprise des activités. Afin d'éviter un effondrement des licenciés, ils souhaitaient plus de visibilité. Devant cette attente, consciente des contraintes sanitaires à mettre en place, la municipalité a interpellé le président de l'OMS. En voici le résultat ; annulation du forum des sports du mois de juin et de la semaine multisports fin août. Tout ceci sans la moindre concertation de la part du bureau de l'OMS, ni avec les clubs ni avec les membres de l'OMS dont 3 élus municipaux sont membres de droit !

Devant notre incompréhension sur ces décisions, leur manque d'engagement dans cette période compliquée, cachant

l'omniprésence de raisons politiques non avouées, le président et quelques membres du bureau de l'OMS démissionnent laissant un ressenti d'abandon des responsabilités.

Que dire de leur refus d'organiser une assemblée générale extraordinaire, ou encore de leur refus de signer le partenariat tripartite avec la commune et le département pour faire perdurer l'école multisports adaptés ?

L'isolement des enfants au détriment de positions personnelles est bien mal venu en ces temps où nous avons besoin de cohésion sociétale.

La mise en place de protocoles sanitaires exigeants et contraignants pour permettre la reprise des entraînements a été un travail énorme de la part des dirigeants bénévoles, témoignant d'un très grand professionnalisme. Nous saluons la pugnacité, l'engagement de chacun à vouloir maintenir le bon fonctionnement de leur association.

Nous tenions à les en remercier vivement !

Notre vœu, en concertation avec les associations sportives, est bien sûr évidemment d'aider à la mise en place d'un nouveau bureau qui se fera dès que la situation sanitaire le permettra, d'être à leur côté afin de rassembler tous les acteurs du sport, participer à la réflexion sur les projets, continuer les actions mise en place, et participer à la dynamique du sport sur Vallet dans l'optique « Paris 2024 ».

De beaux projets et challenges en perspectives, comme la récente attribution du label « Terre de Jeux ».

Très belle fêtes de fin d'année à tous, prenez soin de vous !

VALLET EN TRANSITION

Confinement, solidarité et démocratie

Ce deuxième confinement, différent du premier, aura été instructif. Il nous aura rappelé que les belles solidarités qui ont fleuries au printemps doivent être maintenues, renforcées et pérennisées, car nous avons tous été affectés que ce soit sur le plan médical, psycho-social et/ou économique.

Nos pensées vont aux malades, acteurs et actrices de la santé, de l'éducation, de l'administration, aux travailleurs et travailleuses « réquisitionnés » pour faire tourner l'économie et celles et ceux qui n'ont pas pu maintenir leur activité.

L'autre enseignement de cet épisode est la mauvaise santé de notre système démocratique. La politique telle qu'elle est pratiquée depuis des dizaines d'années à toutes les échelles ne montre pas un enthousiasme débordant quand il s'agit de délibérer collectivement : état d'urgence prolongé de force au parlement, implantation de projets industriels sans prise en compte de l'avis de la population, muselage des contre-pouvoirs, etc.

VALLET NOUVEL AIR

Nous avons été au regret d'apprendre la démission en bloc du bureau de l'Office Municipal des Sports. Quel coup porté à cette structure associative qui existe depuis 35 ans ! Quel coup porté aux associations adhérentes !

Ces derniers mois les décisions prises par les bénévoles de l'OMS, dans un contexte sanitaire contraint, n'ont visiblement pas été perçues comme satisfaisantes. Mais ces décisions ont été prises pour le bien d'un plus grand nombre et non pour satisfaire une quelconque attitude, autorité ou pratiques d'un autre temps.

Nous ne pouvons que regretter la situation où dialogue, écoute, échanges et avenir auraient dû être les maîtres mots. Nous remercions une fois encore les bénévoles de l'OMS qui

Certaines décisions sont en effet trop importantes pour n'être l'affaire que de quelques élus.e.s, c'est pourquoi nous pouvons nous réjouir des quelques avancées obtenues nationalement (convention citoyenne pour le climat) et localement (discussion autour du PLUi avec les agri-viticulteurs). Néanmoins elles sont peu nombreuses et nous avons besoin de l'implication d'un maximum de citoyens pour faire avancer la vie démocratique le plus vite possible.

Sur le plan local, bien que nous découvrons que les idées de notre programme commencent à infuser, nous constatons la différence d'approche qui nous démarque de la majorité municipale. Face à nos interrogations citoyennes et notre volonté de coopération, nous voyons de la méfiance qui, par exemple, justifie un nouveau règlement intérieur ne laissant pas la même place à tous les valletais dans ce bulletin (300 mots).

N'hésitez donc pas à continuer à nous contacter téléphone (06.20.53.76.99), mail (valletentransition@protonmail.com) ou sur notre facebook (ce texte plus complet).

ont accompagnés leurs adhérents.

Vallet dispose d'un tissu associatif important, diversifié, de qualité et reconnu. Les bénévoles sont une ressource phare qui peut se raréfier. Rappelons-nous, le débat et la liberté d'association sont régis depuis 1901 mettant ainsi fin aux pratiques de l'ancien régime. Ce nouveau mandat s'ouvre indéniablement sous de mauvais auspices. A qui le tour ?...

Nous vous souhaitons de Bonnes Fêtes de Noël et une Bonne Année 2021.

Contact : mail : valletnouvelair@gmail.com, Tél : 06.58.48.03.97 et notre Page Facebook.



IFAC, atelier de réalisation pour la 9^{ème} rencontre vidéos jeunes, octobre



Armistice, le 11 novembre



Avancée des travaux du Champilambart, novembre



La mairie décorée pour les fêtes de fin d'année, décembre

>> CANDIDATURE À LA MÉDAILLE DE LA FAMILLE promotion 2021

La médaille de la famille est une distinction honorifique décernée aux personnes qui élèvent ou ont élevé, au moins quatre enfants (légitimes, légitimés par adoption, recueillis au foyer) dont l'aîné a atteint l'âge de 16 ans.

Les candidat(e)s intéressé(e)s ou toute personne voulant proposer sa candidature au titre de la promotion 2021, sont invités à se présenter au Centre Communal d'Action Sociale, 18 rue Emile Gabory, jusqu'au 23 décembre 2020.

Pièces justificatives demandées :

- copie de la carte nationale d'identité, ou du passeport en cours de validité, ou une copie du titre autorisant le séjour du candidat ou du récépissé de demande de renouvellement du titre de séjour,
- extrait du casier judiciaire,
- copie intégrale ou de l'extrait avec filiation de l'acte de naissance de chacun des enfants,
- certificats de scolarité pour les enfants d'âge scolaire,
- en cas de divorce ou de séparation, un extrait de la décision l'ayant prononcé ne comportant que son dispositif ainsi que de toute autre décision judiciaire relative à l'exercice de l'autorité parentale,
- attestations éventuelles de personnalités ou de groupements qualifiés portant sur les titres et mérites de la famille.



>> LE POINT D'ACCÈS AU DROIT RESTE OUVERT

Malgré le contexte sanitaire, les permanences pour le Point d'Accès au Droit du Vignoble sont maintenues, dans le respect des gestes barrières. Pour toute question ou demande de RDV, vous pouvez contacter la CCSL au 02 51 71 92 12 ou écrire à contact@cc-sevrelire.fr.

Il est possible que certaines permanences aient lieu par téléphone. Vos interlocuteurs de la CCSL vous indiqueront la nature de la permanence au moment de la prise de rendez-vous.

Les lettres au Père Noël partent de Vallet !

Comme chaque année, dès début décembre, Vallet se pare de ses atours scintillants pour Noël. Guirlandes ambiance « stalactites et diamants », devanture de la mairie rouge et or, sapins de Noël étincelants... sans oublier la boîte aux lettres du Père Noël ! Implantée sur la place Charles de Gaulle, elle permet à tous les enfants de venir y déposer leurs courriers !

À vos stylos !



>> OPÉRATION RÉCUPÉRATION DES SAPINS DE NOËL du 4 au 24 janvier

Que faire de son sapin de Noël après les fêtes de fin d'année ?

Le service espaces verts de la ville organise une collecte de sapins pour leur donner une seconde vie grâce au broyage.



Informations pratiques :

Lieu : parking André Barré près du bac à verres

Dépôt : du lundi 4 au dimanche 24 janvier 2020

Le broyage sera réalisé sur site par le service Espaces verts.

>> DEVENEZ BÉNÉVOLE À L'EPHAD

Vous souhaitez donner un peu de votre temps ? L'EPHAD de Vallet les Pampres Dorés recherche des bénévoles de moins de 60 ans pour accompagner les visites :

- accueillir les familles les après-midi,
- rappeler les gestes barrières,
- installer le résident.

Une charte d'engagement sera établie avec les bénévoles.

Les personnes intéressées peuvent joindre l'EPHAD : 02 40 33 91 22.





En avant pour les Jeux 2024 !

La ville a obtenu en décembre 2019 le label ville sportive des Pays de la Loire. Lors d'une cérémonie organisée à la Flèche, le comité régional olympique lui a décerné la distinction de « 3 flammes ». Forte de cette expérience, la municipalité a souhaité continuer l'aventure pour les Jeux olympiques 2024.

Le label « Terre de Jeux 2024 »

Le label présenté par le comité olympique et paralympique de Paris 2024 permet à chacun de contribuer, à son échelle, à trois grands objectifs :

- LA CÉLÉBRATION, pour faire vivre à tous les émotions des Jeux ;
- L'HÉRITAGE, pour changer le quotidien des Français grâce au sport ;
- L'ENGAGEMENT, pour que l'aventure olympique et paralympique profite au plus grand nombre.

Au vue de la dynamique des associations sportives valletaises, il nous semblait opportun que Vallet puisse se lancer dans cette odyssée !

C'est l'occasion de mettre un coup de projecteur sur les différents projets réalisés autour du sport sur la commune, comme l'école multisports adaptés, l'accès aux seniors à l'activité sportive, et toutes autres actions qui peuvent être menées par les clubs sur les trois prochaines années.

Vallet peut s'enorgueillir de faire partie des 500 premières communes à avoir obtenu ce label, avec des communes comme Grenoble, Bourges, Tours, Rennes, Paris, Nantes...

Devenir « centre de préparation aux Jeux olympiques et paralympiques »

Nous avons voulu aller encore plus loin dans ce projet en candidatant pour être centre de préparation aux Jeux.

Être référencé centre de préparation aux Jeux offre la possibilité aux villes retenues de pouvoir accueillir une délégation étrangère qui souhaiterait prendre ses marques avant les Jeux en venant s'entraîner en France.

Pour saisir cette occasion, la ville a rédigé un cahier des charges portant sur les infrastructures sportives mais aussi sur les capacités d'accueil de la commune, le transport, la météo...

Voulant mettre un maximum de chance de son côté pour qu'une délégation choisisse la capitale du muscadet comme base arrière, le choix s'est porté sur la lutte ! Le TG Vallet, club de lutte de la commune a déjà par le passé reçu et organisé deux championnats de France mais aussi un gala international, nous leur avons donc accordé toute notre confiance !

C'est donc avec une grande satisfaction que le 5 octobre 2020, nous avons appris que Vallet a été retenue. Devenir centre de préparation aux Jeux permet d'être référencé dans un catalogue qui sera mis à la disposition des 206 comités nationaux olympiques et 182 comités nationaux paralympiques, dans le courant du premier trimestre 2021. Ce sont les comités qui feront leur choix parmi cette sélection et enverront leurs équipes dans les centres les plus adaptés à leurs besoins.

Il ne nous reste désormais plus qu'à valoriser notre territoire auprès des différentes équipes susceptibles de venir en France avant les Jeux de 2024 !

C'est une opportunité, pour nous Valletais, d'échanges culturels et linguistiques et de promotion de notre territoire.

En espérant que la salle de lutte « Steeve GUÉNOT » portant le nom d'un champion olympique et située au complexe du Rouaud nous porte chance !

#Vallet2024

- Six communes de Loire-Atlantique sont référencées centre de préparation aux Jeux : Saint-Nazaire, la Baule, Pornic, Nantes, Carquefou, Vallet.

- 26 communes se sont présentées pour recevoir de la lutte.





>> VÉGÉTALISATION DU CIMETIÈRE un engazonnement avec l'hydroseeding

La politique « zéro phyto » menée par la ville depuis 2008 en favorisant la gestion durable et raisonnée des espaces publics a fortement impacté les pratiques d'entretien du service des espaces verts.

Seuls les terrains de football et le cimetière dérogent à cette interdiction. Après une opération d'hydroseeding menée sur la partie basse du cimetière, la ville a poursuivi le dispositif de végétalisation sur la partie haute de celui-ci.

Cette pratique naturelle permet d'accroître la biodiversité dans un lieu du souvenir et du recueillement, d'ordinaire très minéral.

L'hydroseeding est une technique qui permet de projeter au sol de la graine de gazon avec un activateur de germination, de la matière organique et un hydro-mulch (protection anti érosion temporaire, accélérateur de germination). Cette technique permet de stabiliser les sols par rapport à des allées en sable et limiter l'érosion. L'engazonnement permet de réduire la pénibilité de l'entretien par rapport à un désherbage manuel ou à la binette.



Les agents auront à cœur de rendre cet espace propre et de conserver son embellissement. Rien ne pourra se faire sans la participation bienveillante de la population.

**Des questions sur le mode d'entretien de cet espace ?
Contactez le service des espaces verts :
espacesverts@vallet.fr.**

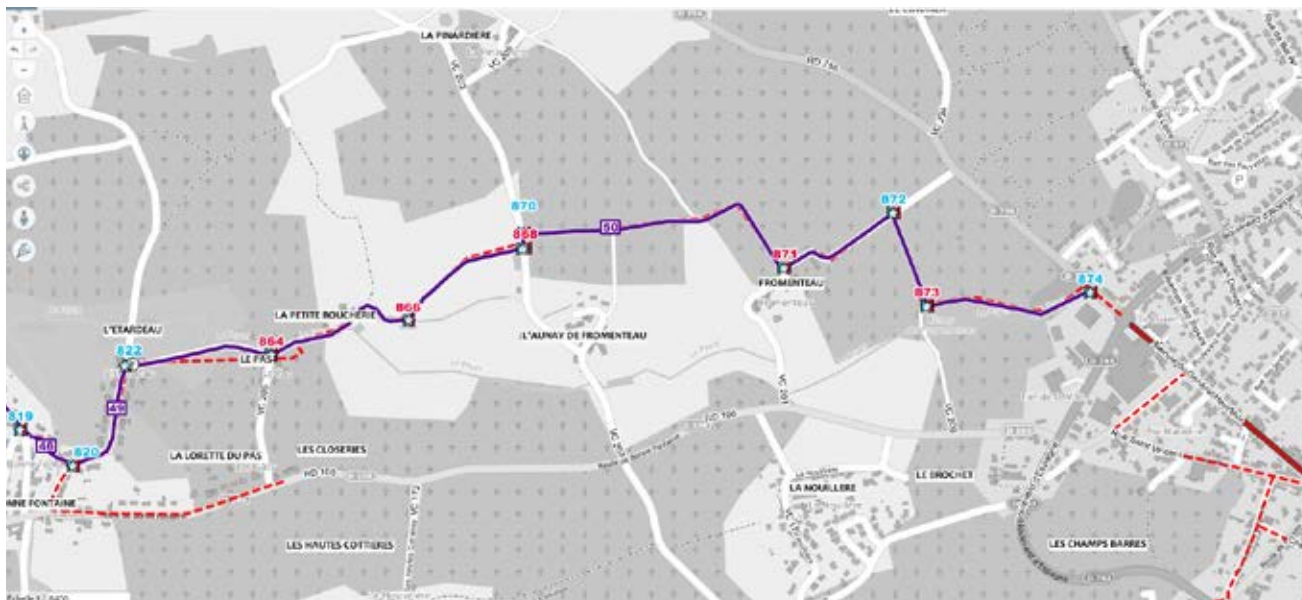


>> DE NOUVEAUX CHEMINEMENTS DOUX dans le prolongement des liaisons déjà existantes

L'engagement de la municipalité à développer un réseau de pistes cyclables ne se limite pas au centre-ville.

Une grande liaison sera ouverte en 2021 entre le boulevard Heurtaux et Bonne Fontaine soit environ 4 kilomètres. Cette piste rejoindra ainsi celle réalisée par la communauté de communes Sèvre et Loire qui dessert Le Pallet et La Chapelle Heulin.

Premier trimestre 2021, la piste cyclable de la rue du Bois Brulé sera prolongée jusqu'à la rue de l'Industrie dans la zone des Dorices et en 2021, elle reliera la Pétinière et la Pommeraie.



Série « Si Vallet m'était contée... »

par Vallet Mémoires 

Régulièrement, Vallet Mémoires nous fait partager dans le Vallet Info, l'histoire de notre ville, de ses rues et de ses illustres personnages.

LE NOM DES HABITANTS, D'APRÈS EMILE GABORY - ALMANACH PAROISSIAL DE VALLET (ANNÉE 1950)

L'association Vallet Mémoires vous présente le second volet consacré à l'étude menée sur les villages valletais par Émile Gabory. Celui-ci expose diverses origines telles que des indications qualificatives, géographiques voire même des noms d'animaux.

Vallet, située au point de jonction de trois provinces : la Bretagne, le Poitou et l'Anjou fut naturellement formée par des apports de ces trois provinces [...], c'est ainsi que commence l'explication de l'origine des noms de famille selon notre célèbre archiviste Emile Gabory. Son traité reprend notamment les influences historiques et géographiques de la constitution des noms relevés dans notre commune; l'énumération pointe des noms bien ancrés et connus encore aujourd'hui dans notre territoire local.

Qu'ils nous soient venus de la Bretagne française, du Poitou ou de l'Anjou, les noms propres accusent une même source latine [...] La plupart, en traversant les siècles se sont transformés, ont pris des lettres ou en ont perdu d'autres.

Beaucoup de noms qui nous viennent du Poitou ont pris la terminaison « eau ». Corbin est devenu Corbineau; Petit, Petiteau; Bonhomme, Bonhommeau; Méchin, Méchineau. Certains de ces mots rappellent des coutumes anciennes, Aubin est le vieux mot qui signifiait étranger [...], les lisères des provinces s'appelaient les Marches : Marchais, c'est l'habitant des Marches.

Souvent c'est un nom de baptême qui a survécu et traversé les temps, devenu nom de famille. Naturellement, les noms des grands saints du Moyen Âge foisonnent : Bruno (Bruneau), Denys, Martin, Bernard se rencontrent dans toutes les provinces; mais chez nous, à Vallet, on trouve également toute une kyrielle d'autres noms de saints : Albert, Alain, André, Berthon, Bertrand, Clément, Honoré, Grégoire, Laure, Laurent, Lambert, Lusseau, Richard, Moriceau. Le nom de la Vierge nous a donné Mary, Mariot, Marion.

À suivre ...



Vos prochaines dates de collecte sur Vallet décembre / janvier



Jours de collecte de vos déchets ménagers : à Vallet, vos bacs et vos sacs de tri sélectif sont prélevés une fois tous les 15 jours, semaines vertes, soit les jeudis (secteur bourg et nord) et vendredis (secteur sud).

- 24 et 26 décembre
- 7 et 8 janvier
- 21 et 22 janvier
- 4 et 5 février

Un doute sur votre jour de collecte ?

Ayez le réflexe : geolocalisation.cc-sevreloire.fr

Entreprendre à Vallet

Vignoble Insolite

Vignoble Insolite propose des nuits en tentes suspendues ou écolodge en plein cœur de la nature. Ce concept original a été créé en 2019 par 4 associés souhaitant dynamiser le côté touristique dans le vignoble.



Ouvert du 15 mai au 15 septembre, ils peuvent accueillir 16 personnes au total pour des week-ends en amoureux, entre amis ou en famille.

Vignoble insolite dispose actuellement de 7 tentes de 2 ou 3 places suspendues à 1 mètre 50 au-dessus du sol, équipées d'une moustiquaire permettant de contempler les étoiles et d'un double toit contre la pluie. Un écolodge pour 2, 3 personnes est également disponible, il propose un cadre cocooning et le confort en pleine nature.

Vous souhaitez tenter l'aventure ? Des coffrets cadeaux proposant plusieurs formules sont disponibles (nuit avec petit déjeuner, formule avec repas, formule apéritif...). Les commandes peuvent se faire via le site internet par téléphone ou mail.

Tel : 06 85 20 18 46

Mail : vignobleinsolite@gmail.com

Site : www.vignobleinsolite.com

Facebook : @Vignoble Insolite

Nouveaux à Vallet...

Cabinet 21 rue Émile Gabory :

Claire Laude - Psychologue clinicienne
06 81 61 42 77, laude.claire@orange.fr

Nelly Delsol - Praticienne de massage intuitif et de posturologie
06 78 74 88 63, delsol.n@orange.fr

Coiffeuse à domicile « l'âme en couleur »

Amélie - coiffeuse à domicile - elle succède à Joëlle BAHUAUD partie en retraite - 06 43 56 29 10



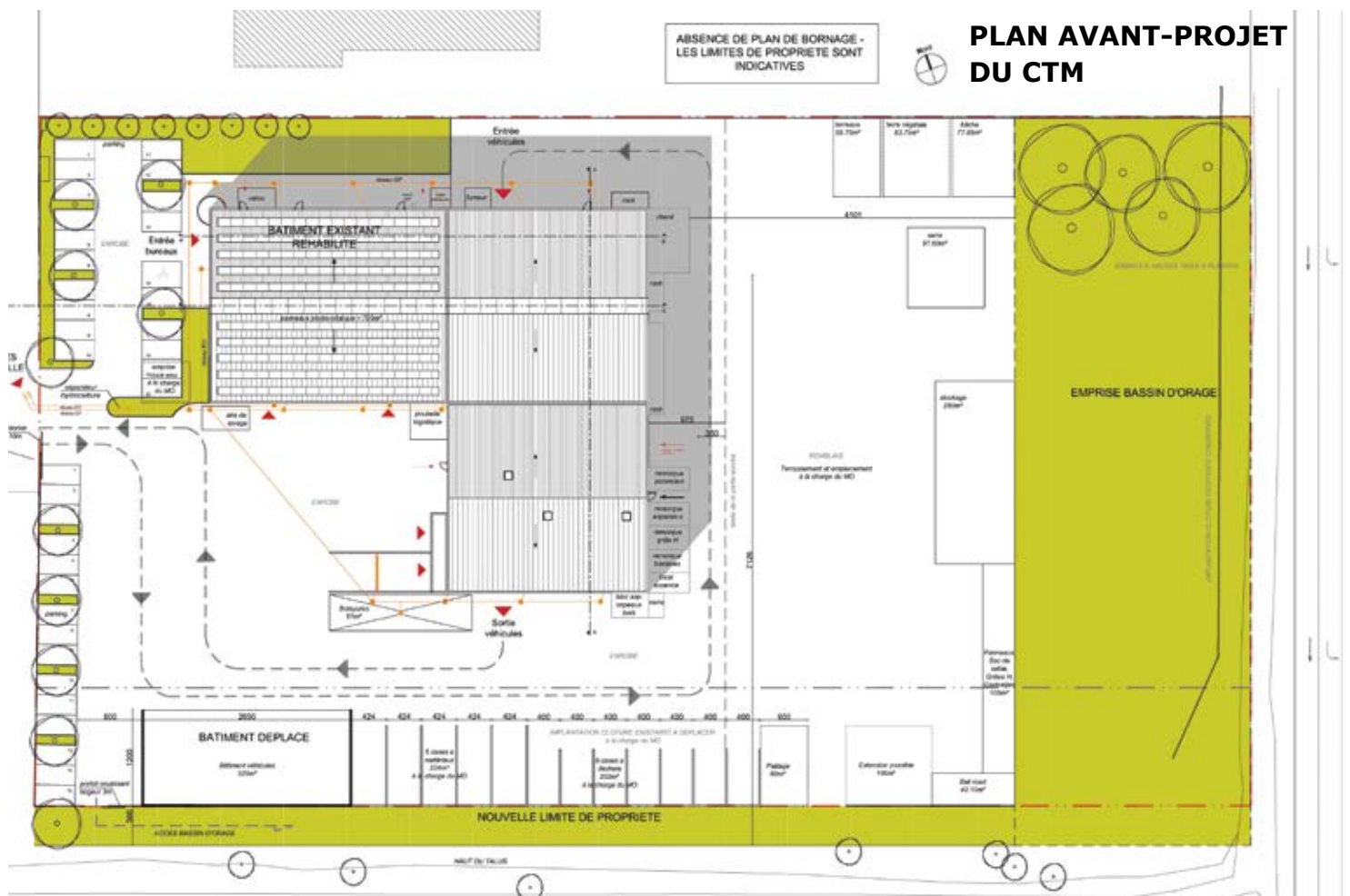
Le nouveau centre technique municipal se dessine

Le Centre Technique Municipal (CTM) actuel situé rue de la Bourie à Vallet, se trouve dans le périmètre de la construction du futur quartier Saint-Christophe – La Prestière. Parallèlement à ce développement de l'urbanisation, et plus largement de la ville, les équipes techniques municipales se sont étoffées pour répondre aux besoins et attentes de la population et se retrouvent dans des locaux devenus exigus.

Un bâtiment mieux adapté

Aujourd'hui, les ateliers municipaux ne sont plus adaptés pour un travail dans de bonnes conditions et en totale sécurité pour les agents. La municipalité a donc décidé, courant d'année 2019, de délocaliser le CTM sur un site plus approprié, dans la zone d'activité économique des Dorices, route d'Ancenis.

Le nouveau centre technique, situé au plein cœur de la zone des Dorices, sera le résultat de la réhabilitation d'un bâtiment industriel de 1 900 m² composé d'un étage. La parcelle, sur laquelle est implanté le bâtiment, a une surface de 12 200 m².



Dans un souci de concertation, une réflexion a été menée par un groupe de travail composé de représentants des services techniques de la ville et d'élus. Ce groupe de travail a pensé l'aménagement extérieur mais aussi l'optimisation des espaces intérieurs. Une première ébauche de la réhabilitation du bâtiment a ainsi pu être réalisée. Une équipe de maîtrise d'œuvre a été sélectionnée afin d'affiner l'étude et gérer une partie des travaux. Une réflexion est également en cours pour la pose de panneaux photovoltaïques sur une partie de la toiture.

Le rez-de-chaussée se divisera en deux parties : une partie atelier et une partie espace sociaux. L'étage comprendra essentiellement des locaux administratifs et l'extérieur sera aménagé de façon à stocker notamment des matières premières et pour le stationnement des gros engins.

En ce qui concerne les travaux, il est demandé à la maîtrise d'œuvre d'organiser ces espaces afin de les optimiser. Ils ont également la charge de proposer des solutions destinées à répondre aux normes et à la réglementation en vigueur à ce jour, telles que le code du travail, la sécurité incendie ou la loi accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Une partie des travaux sera réalisée en régie par les équipes techniques municipales.

Actuellement, le travail avec l'architecte est en cours et la consultation des entreprises sera lancée en début d'année 2021. L'installation dans les nouveaux locaux est envisagée pour le premier trimestre 2022.

Une diversité des métiers au service de la ville

Le centre technique municipal est composé de 24 agents répartis dans trois services sous la responsabilité de Daniel Garel :

- **Le service voirie, propreté urbaine, manifestations et logistique** composé de 9 agents aux différentes spécialités (coordinateur logistique, techniciens de voirie, conducteurs d'engins spéciaux, technicien de réseau d'eau pluviale...). Ce service assure l'ensemble de la logistique des manifestations communales et gère l'organisation pratique (barriérage, installation du matériel, podiums...) pour les manifestations, réceptions et cérémonies. Il se charge également de l'entretien et de la sécurité des routes, des chemins communaux ainsi que des fossés et du réseau d'eau pluviale de la commune.



- **Le service espaces verts** est composé de 6 agents jardiniers et paysagistes. Il a en charge l'entretien saisonnier des espaces publics paysagers (plantations, nettoyage, tonte, taille des haies, préparation des terrains de sport...), de la gestion des espaces naturels de la commune (sous-bois des Dorices, coulée de la Logne, étang de Fromenteau...), de la création et mise en place des décorations fleuries lors des festivités (sapins de Noël...), de la gestion du contrôle de sécurité des jeux d'enfants à l'école publique et sur le parc du Champilambart. Le service veille aussi à la mise en place de la politique zéro phyto.



- **Le service bâtiments** est composé de 9 agents pratiquant différents métiers (plombier-chauffagiste, menuisier, électricien, serrurier-ferronnier, maçon, peintre...). Le service bâtiments contribue à l'entretien du patrimoine bâti de la commune ainsi qu'au maintien de la sécurité des lieux recevant du public, tels que les écoles publiques, l'église, la médiathèque, les complexes sportifs... mais assure également la propreté des salles omnisports, des parcs et sanitaires publics.

Les agents des trois services participent conjointement à l'entretien des espaces publics ainsi qu'à la maintenance du patrimoine bâti. Tous les agents, en complément de leur spécialité, sont polyvalents et interviennent sur tous types de travaux en cas d'urgence ou lors de manifestations.



Pour le respect des agents du CTM, chacun d'entre nous est invité à faire preuve de civisme pour ne pas dégrader l'espace public. Rappelons-nous que nous sommes toutes et tous responsables de la qualité de notre environnement.



Le Champilambart

Espace culturel de la ville de Vallet



POINT SUR LES ANNULATIONS DE NOVEMBRE/DÉCEMBRE

Le déconfinement progressif autorise la reprise des activités des salles de spectacles à compter du 15 décembre et il a donc été impossible d'envisager d'accueillir les 3 spectacles que nous avons programmé en décembre sous chapiteau (du 1^{er} au 12 décembre)...

Le samedi 12 décembre, notre aventure sous chapiteau devait se clôturer en beauté avec le concert de « Krystal Mundi » dirigé par Simon Mary : l'Orchestre d'Harmonie de Vallet venait tout juste d'entamer les répétitions, en octobre, pour assurer la 1^{ère} partie de ce concert en lien étroit avec Simon Mary qui avait écrit des morceaux pour cet événement partagé. L'Harmonie pourra reprendre les répétitions début 2021 et cette soirée est donc reportée au samedi 29 mai à 20h au Champilambart !

A la lumière de toutes ces informations, nous avons, la mort dans l'âme, démonté notre toile étoilée... et concentré notre énergie sur les projets futurs : une nouvelle école de musique et un Champilambart « relooké » sont en train de voir le jour pendant cette

période difficile et nous avons à cœur de préparer au mieux sa future ouverture pour vous retrouver au plus vite dans de belles conditions (ouverture prévue début mars). En accord avec les compagnies et les producteurs de ces spectacles, nous reportons les spectacles de novembre/décembre soit sur le 1^{er} semestre 2021 soit sur la saison 21/22 : seul le spectacle Black Boy ne sera pas reprogrammé en séance tout public en raison d'un calendrier trop serré (nous mettons tout en œuvre pour le reconduire uniquement en séances scolaires).

Nous restons mobilisés pour que le spectacle reste vivant à Vallet et avons hâte de vous retrouver en 2021 !

D'ici là, prenez toujours bien soin de vous.

NOUS ESPÉRONS VOUS RETROUVER DÈS FÉVRIER :



Les reports / annulations en bref :

Reports en cours sur le 1^{er} semestre 2021 :

- « Nature morte dans un fossé » - Groupe Vertigo report le 10 et 11 mars 2021 (initialement prévu les 25 & 26/11)
- Simon Mary « Krystal Mundi » & Orchestre d'Harmonie de Vallet report le 29 mai 2021 (initialement prévu le 12/12)

Reports sur la saison 2021/2022 :

- Thomas Schoeffler Jr. (initialement prévu les 6 & 7/11)
- Guillaume Meurice & The Disruptives (initialement prévu le 20/11)
- Maria Dolorès y Amapa Quartet (initialement prévu le 01/12)

Annulation :

- « Black Boy » - Théâtre du Mantois (initialement prévu le 7/12)

Plus d'informations sur les reports, remboursements... à : billetterie@vallet.fr et dans la rubrique dédiée (infos COVID) sur www.champilambart.fr

AL CINÉMA LE CEP	Ven. 5 & sam. 6 fév. / 19h / Tom Poisson / CHANSON - Concert du Cru
	Mar. 9 fév. / 19h30 / Première neige, winter is coming / THÉÂTRE D'OBJET
	Mar. 19 fév. / 20h30 / Näss (les gens) / DANSE / AU QUATRAIN
	Mer. 10 & jeu. 11 mars / 19h30 / Nature morte dans une fossé / THÉÂTRE
	Ven. 12 mars / 20h / Sarah McCoy / MUSIQUE (États-Unis)
	Mar. 23 mars / 19h30 / An irish story, une histoire irlandaise / THÉÂTRE
	Sam. 27 mars / 20h / Un furieux désir de bonheur / THÉÂTRE - DANSE
	Mar. 30 mars / 20h / Roukiata Ouedraogo / HUMOUR - THÉÂTRE
	Jeu. 1 ^{er} avril / 19h30 / Un silence ordinaire / THÉÂTRE
	Mer. 7 avril / 20h / Pode ser & Versus / DANSE - HIP-HOP
	Ven. 9 avril / 20h / Yohann Métay / HUMOUR
	Dim. 18 avril / 16h / Dimanche en fête / JEUNE PUBLIC
	Lun. 10 mai / 20h / Yolande Moreau & Christian Olivier Prévert / SPECTACLE MUSICAL
	Jeu. 20 mai / 20h / Éternels idiots / CIRQUE
	Sam. 29 mai / 20h / Simon Mary " Krystal Mundi " & Orchestre d'Harmonie de Vallet / MUSIQUE

Il est toujours possible de mettre des spectacles au pied du sapin !

Plus d'informations : www.champilambart.fr et au 02 40 36 20 30



>> AGV, les activités continuent !

L'association Gymnastique Volontaire Vallet présente à tous ses adhérents ses meilleurs vœux. Malgré cette période compliquée, l'AGV Vallet vous propose de continuer une activité sportive que ce soit en salle ou à distance.

Nous espérons avoir encore 2 trimestres de pratique et il reste des places au cours de Cross Training Sport Santé, du renforcercardio durant 45 mn non-stop !

Inscriptions et renseignements : 06 95 88 16 05,
agvvallet@orange.fr, www.agv-vallet.fr – Facebook : @agv44330

>> D'RÔLE DE JEU, « Potiche » repoussée en février



En raison de la crise sanitaire, la troupe D'Rôle de Jeu a dû stopper ses répétitions et les représentations prévues début décembre au Champilambart sont annulées. Mais rassurez-vous, c'est pour mieux se retrouver ultérieurement.

L'enthousiasme et l'envie de tous les acteurs, de reprendre au plus vite le chemin des planches pour

vous présenter cette célèbre comédie, nous invitent à croire en un avenir plus serein.

C'est pourquoi nous vous donnons rendez-vous, si le contexte sanitaire le permet : les 12, 13, 14 et 19, 20, 21 février à la salle de l'amicale laïque de Vallet.

Au plaisir de vous y retrouver.

>> L'ASSIETTE SCOLAIRE, remerciements à l'équipe

En cette période difficile, l'équipe de parents bénévoles de l'association « L'Assiette Scolaire » souhaite remercier et mettre à l'honneur l'équipe de professionnels qui œuvre tous les jours auprès des élèves de l'école Ste Marie et du collège St Joseph. Cette équipe intergénérationnelle, motivée, accompagnée par le responsable Philippe BAZON, s'investit pour que les enfants mangent dans un climat serein tout en respectant rigoureusement les règles sanitaires.

Malgré ces conditions particulières, l'équipe continue d'assurer des moments de convivialité : animations, décorations, menu de Noël.

>> DÉCOUVREZ LE TAEKWONDO

Association Taekwondo Vallet, propose des cours de cet art martial coréen à partir de 4 ans. Pratique en loisir et/ou en compétition. Sur Vallet, 7 cours sont proposés dans la semaine. Taekwondo traditionnel et sportif, ainsi qu'un cours de Boxe pied poing.

Pour plus d'informations : www.atvvallet.fr

>> SAINTE MARIE : l'apprentissage avec le Vendée Globe !

Des classes de l'école Sainte Marie suivent le Vendée Globe entre novembre et janvier. C'est au retour des vacances de la Toussaint que les élèves ont découvert ce projet et ont pu suivre le départ de la course.

Certains élèves suivent un skipper en particulier en le faisant avancer sur la carte au fur et à mesure de la course. D'autres élèves participent également à la course de manière virtuelle grâce à Virtual Regatta. Les élèves doivent choisir le cap de leur bateau en fonction des vents et adapter les voiles. Cette course virtuelle a lieu dans les vraies conditions météorologiques et permet de suivre les skippers en concourant contre les autres classes.

Cette course est aussi un support pédagogique pour travailler la géographie, mais aussi la littérature, l'histoire (les grandes découvertes), les sciences (la météo, les vents...) ou les arts.

Nous espérons que les conditions sanitaires permettront aux CM1 de conclure en beauté ce projet avec 6 séances à la voile dans le club CAP Sports et Nature de St Julien de Concelles.



>> MICROCLUB DU VIGNOBLE, des ateliers en visioconférence

Le Microclub informatique du vignoble n'arrête pas son activité malgré la fermeture de la salle pour mesures sanitaires. Habituellement, il développe, pour ses adhérents, des sujets variés (internet, messagerie, traitement de texte...) et des ateliers pratiques. Normalement en présentiel, les ateliers et conférences sont assurés pendant la crise par visioconférence.

Pour plus d'informations : www.microclubduvignoble.com

>> UNIVERSITÉ PERMANENTE, conférence prévue (sous réserve des règles sanitaires)

- Conférence sur « L'Intelligence Artificielle » par Jérôme MEYNIEL le lundi 11 janvier 2021 à 14h30 au cinéma le Cep.

La progression des inscriptions à nos conférences et cours encourage l'équipe d'animation bénévole dans ses choix et vous rappelle qu'il est possible, pour les non-adhérents, d'assister à chaque conférence pour 5 €. L'entrée à la salle est soumise au respect des mesures de distanciation et de désinfection pour la santé de tous.

Pour plus d'informations : up.vallet@univ-nantes.fr



MEDIAS & COMMUNICATION

JOURNAL SEVRE & LOIRE

UN NOUVEAU JOURNAL VIENT DE SORTIR

MIEUX VOUS INFORMER : UNE PRIORITÉ

Afin de vous offrir toute l'information nécessaire pour vous simplifier la vie, nous développons de nouveaux outils de communication et de promotion du territoire.

- Consultez notre nouveau journal interactif en ligne sur bit.ly/journal-ccsl-01
Si vous n'avez pas encore reçu le journal, signalez-le à contact@jba-communication.com
- Afin de répondre au mieux à vos attentes, donnez votre avis et remplissez notre sondage en ligne sur sondage-ccsl-01

Nous contacter

02 51 71 92 12 ou à contact@cc-sevreloire.fr

MEDIA & COMMUNICATION

NOUVEAU FILM

RETOUR VERS LA CCSL SUR VOS ÉCRANS



Le nouveau court-métrage Sèvre & Loire est sorti le 5 novembre dernier. Cédric, nouvellement élu à la Communauté de communes, est pressé de découvrir les compétences de la CCSL... Vous aussi ? Ce film vous explique tout en 4 minutes chrono. Prêt ? cliquez et écoutez !

RDV sur bit.ly/nos-films-ccsl

MEDIA & COMMUNICATION

NEWSLETTER SEVRE & LOIRE

INSCRIVEZ-VOUS EN LIGNE

POUR RECEVOIR PAR EMAIL TOUTES NOS ACTUALITÉS



Au fil des numéros, retrouvez les projets communautaires, les actualités de nos services...

JE M'ABONNE A LA NEWSLETTER SUR
INTERCO.CC-SEVRELOIRE.FR/NEWSLETTER



REJOIGNEZ-NOUS SUR FACEBOOK

en likant la page Facebook de « La Communauté de communes Sèvre & Loire ».

Ne ratez plus rien ! ACTUS, HORAIRES, INFOS, ÉVÉNEMENTS, PHOTOS, VIDÉOS, ÉQUIPEMENTS...















TROMBINOSCOPE DES ÉLUS

2020-2026
















































Le bureau communaltaire

de la Communauté de communes Sèvre & Loire

 Christine BAUD	 Agnès CHEBLET	 Jean-Pierre MARCANGI	 Emmanuel RIVIER	 Jean-Marc FOURJAN	 Jean-Marc BOHIER	 Agnès ASSEZ	 Jeanne MARCANGI	 Florent ENVI	 Christophe RICHARD	 Xavier REBEAU	 Jean-Louis METAYEREAU	 Maurois BOHIER	 Thierry ACASSE
Maire de Dives-sur-Loire	Maire de La Remaudière	Bu à Saint-Julien-de-Concelles	Maire de Le Louroux-Sèvre	Adjoint au Maire de Vallée	Maire de Mouzeaux	Maire de La Chapelle-Meulin	Maire de Vallée	Maire de La Respièrre	Maire de Le Landreau	Bu à Le Follet	Maire de Le Follet	Maire de La Boissière-Du-Doré	Maire de Saint-Julien-de-Concelles
Présidente	Titre Vice-Présidente en charge des affaires & du développement durable	Vice-Président en charge de l'environnement du P.U.I.	Vice-Président en charge du développement économique	Vice-Président en charge des mutualisations	Vice-Président en charge de l'assainissement	Vice-Président en charge de la gestion du territoire	Vice-Président en charge des piscines & du sport	Vice-Président en charge des sociétés	Vice-Président en charge de la parentalité	Vice-Président en charge des déchets	Membre du bureau communaltaire	Membre du bureau communaltaire	Membre du bureau communaltaire

Le conseil communaltaire

de la Communauté de communes Sèvre & Loire

 Christophe BRAUD	 Christophe BRAUD	 Maurice BOHIER	 Agnès ASSEZ	 Florent ENVI	 Agnès CHEBLET	 Christophe RICHARD	 Emmanuel RIVIER	 Régine SECHER	 Jean-Louis METAYEREAU	 Jean-Marc FOURJAN	 Thierry ACASSE	 Jean-Pierre PROUANCHOFF	 Justine MARCHAIS	 Jean-Marc FOURJAN	 Sophie LEFOTIER
DIVATTE-SUR-LOIRE	LA BOISSIÈRE-DU-DORÉ	LA CHAPELLE-MEULIN	LA RESPIÈRRE	LA REMAUDIÈRE	LE LANDREAU	LE LOROUX-SÈVRE	LE PALLET	MOUZILLON	SAINT-JULIEN-DE-CONCELLES	VALLET					
 Caroline SIVANU	 Dorian ROSSI	 Valérie JOUSSAUME	 Maurice COFFREAU	 Jérémy DUBOIS	 Hugo CHEBLET	 Morgane ESCOFFIER	 Sébastien MARIAND	 Stéphane FOURMANSAGE	 Clara MARIAND	 Viggo BRISON	 Nathalie CHASSIGNEAU	 Jean-Philippe PROUANCHOFF	 Mathieu LESQUI	 Clara CHARREB	 Régis PALAUD
 Marine VAYRO	 Thierry COUSSET	 Nicolas COFFREAU	 Michel SIFFRÈ	 Jacques ROUSSEAU	 Renaud AHSICOU	 Sandrine MILLON-SCHART	 Karel RICHOU	 Laurien OLIVIER	 Ségolène FERRIQU	 Thierry GOSNIAU	 Sébastien CASSEBENO	 Mathieu CASSEBENO			



En janvier

Opération récupération des sapins de Noël
du 4 au 24 janvier - Parking André Barré

Conférence sur « L'Intelligence Artificielle »
par Jérôme Meyniel

11 janvier à 14h30 - Université Permanente - Cinéma le CEP

Début février

Spectacle Champilambart - Tom Poisson, concert du cru
5 et 6 février à 19h - Au cinéma Le CEP

Spectacle Champilambart - premières neiges, winter is coming - COMPLET
9 février à 19h30 - Champilambart

Spectacle « Potiche », Cie D'rôle de jeu
12, 13 et 14 février - Salle de l'amicale Laïque
19, 20 et 21 février - Salle de l'amicale Laïque

En raison du contexte sanitaire, les événements pourront être reportés ou annulés. Merci de votre compréhension.



Mairie de Vallet, 9 rue François Luneau
Téléphone standard : 02 40 33 92 00

Accueil ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Services ouverts le lundi de 9h à 12h30

et du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Permanence état civil le samedi de 9h à 11h30.

www.vallet.fr

Recensement militaire

Les jeunes filles et garçons **né(e)s entre décembre 2004 et janvier 2005**, doivent se faire recenser. L'intéressé(e) doit avoir 16 ans révolu et se présenter au Pôle services & démarches dans les trois mois qui suit et devra se munir de sa carte nationale d'identité ainsi que du livret de famille de ses parents.

État civil

>> NAISSANCES

GABATO Juan, né le 6 septembre 2020 - 12 rue du Progrès **BAUER Apolline**, née le 7 septembre 2020 - 6 la Pétinière **BRIN Sophia**, née le 7 septembre 2020 - 204 Bourguignon **CHIRON Marceau**, né le 8 septembre 2020 - 65 les Chaboissières **DELAUNAY Lyam**, né à Vallet le 9 septembre 2020 - Breuil-Chaussée - Bressuire (79) **BOËFFARD VALLIN Alix**, née le 16 septembre 2020 - 435 la Chaloussière **OLLIVIER ANDRÉ Marin**, né le 22 septembre 2020 - 10 bis avenue de la Grande Prairie **PEREIRA DOS SANTOS Alex**, né le 24 septembre 2020 - 106 la Féculnière **GRIFFON SAUTEJEAU Agathe**, née le 2 octobre 2020 - 11 impasse des Lilas **BELLANGER Julia**, née le 5 octobre 2020 - 3 Bonne Fontaine **BARRÉ EL ANDALOUSSI Norah**, née le 6 octobre 2020 - 160 la Tourlaudière **MARTIN MAUGET Noah**, né le 12 octobre 2020 - 5 la Hersandière **SUTEAU Élio**, né le 12 octobre 2020 - 10 la Gobinière **MONTASSIER Émie**, née le 12 octobre 2020 - 116 Les Courrères **MAINGUY Rose**, née le 21 octobre 2020 - 7 les Creusettes **VERDANT SAVINA Emma**, née le 26 octobre 2020 - 9 boulevard d'Italie

>> MARIAGE

ROBIN Laëtitia et PAROIS Frédéric, le 21 août 2020 - 4, quater impasse de la croix grise **DOUCET Marine et DEGAND Nicolas**, le 29 août 2020 - 1, rue Paimparay **HAMON Marine et LEGAL Kévin**, le 12 septembre 2020 - « Les Charusseaux » **BAUDRY Adeline et THOMAS Nicolas**, le 19 septembre 2020 - 8 les Chaboissières **BILLAUDEAU Cindy et LATTÉ Cédric**, le 10 octobre 2020 - 2 bis rue des Marronniers

>> DÉCÈS

MERLAUD Jean, le 18 septembre 2020 - 3 impasse de la Morinière **FALOURD née GAURY Suzanne**, le 4 octobre 2020 - Maison de retraite « Les Pampres Dorés », Boulevard Evariste Dejoie **DENMAT née CHAUVET Jacqueline**, le 7 octobre 2020 - Maison de retraite « Les Pampres Dorés », Boulevard Evariste Dejoie **GICQUEL Brigitte**, le 08 octobre 2020 - 13, Chantemerle **PEYLLACHON David**, le 9 octobre 2020 - 12 rue Maître Pierre **PINARD née MARTIN Annick**, le 15 octobre 2020 - 14 bis rue du Progrès **BRUNETEAU Joseph**, le 19 octobre 2020 - 4 rue des Champs Fougeroux **BONDU née BONNET Denise**, le 22 octobre 2020 - Maison de retraite « Les Pampres Dorés », Boulevard Evariste Dejoie **MARTIN Nicole**, le 5 novembre 2020 - Maison de retraite « Les Pampres Dorés », Boulevard Evariste Dejoie **ALEZAN Marie**, le 4 novembre 2020 - Maison de retraite « Les Pampres Dorés », Boulevard Evariste Dejoie **JEZEQUEL née CADALEN Christiane**, le 6 novembre 2020 - Maison de retraite « Les Pampres Dorés », Boulevard Evariste Dejoie **BERNARDEAU Pierre**, le 12 novembre 2020 - Maison de retraite « Les Pampres Dorés », Boulevard Evariste Dejoie **BECCA VIN Jean**, le 14 novembre 2020 - Maison de retraite « Les Pampres Dorés », Boulevard Evariste Dejoie

NUMÉROS D'URGENCE

SAMU 15

GENDARMERIE 17

POMPIERS 18

PHARMACIE DE GARDE 3237